VILLE DE VALDAHON Département du Doubs



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : 27105/2024

Séance du Jeudi 23 mai 2024 Salle d'Honneur - Hôtel de Ville - Valdahon

Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR

1

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville –25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h10 et levée à 22h30.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, M. Didier DUMONT, Mme Henriette PROST-TOURNIER, M. Guy BRUCHON.

Etaient absents: M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND.

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/G. JOBERT ; B. LAPOIRE/D. GUILLEUX ; F. MANZONI/B. DIRAND; C. LOMBARD/N. PERROT; E. GIRAUD/M. COLLETTE; A. MARGUET/P. BENOIT; B. ANDREZ/S. LESCURE; P. LIME VIEILLE/G. BRUCHON.

LISTE DES DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 avril 2024

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme M. Bruno DIRAND comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Conseil municipal du 18 avril 2024
- 2. Ressources humaines Suppression suivie d'une création d'emploi

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve la suppression d'un emploi d'Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/06/2024 :

Emploi : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe :

- ancien effectif: 7 nouvel effectif: 6
- Approuve la création, d'un emploi d'Adjoint technique territorial à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/06/2024 :

Emploi: Adjoint technique territorial:

ancien effectif: 7nouvel effectif: 8

- Modifie le tableau des effectifs à compter du 23 mai 2024 comme suit :
- Donne tous pouvoirs à Madame le Maire ou à son représentant pour effectuer les démarches nécessaires.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

3. Renouvellement convention de partenariat – Côté Cour

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer cette convention avec l'association Côté Cour ainsi que les avenants correspondants,
- Autorise par conséquent le versement des aides financières.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCES

4. Budget principal - Décision modificative n°1 - Subvention au CCAS

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le versement d'une subvention de 4 000 € au CCAS
- Approuve la DM n°1

Rapport adopté à la majorité : Pour : 17 Contre : 6 Abstention : 0

5. Budget principal – Décision modificative n°2 – Matériel informatique pour la maison des services

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°2.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

6.Budget principal-Décision modificative n°3-Subvention à l'association sportive du collège Edgar Faure

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le versement d'une subvention de 200 € à l'association sportive du collège Edgar Faure de Valdahon
- Approuve la DM n°3

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

7. Budget principal – Décision modificative n°4 – Renouvellement des licences pare - feu Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°4.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- 8. Salle polyvalente Création d'une Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :
 - Autorise la création de l'Autorisation de Programme Crédits de Paiement (AP/CP) ci-dessus présentée,

- Autorise à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à la majorité :

Pour: 17

Contre: 6

Abstention: 0

9. Attribution du marché public de restauration collective pour 2 périscolaires

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Autorise le Maire ou son représentant à signer le marché avec l'entreprise CEZAM aux conditions cidessus indiquées et à notifier la commande à l'entreprise CEZAM,
- Autorise la réalisation des investissements ci-dessus indiqués.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

10. Budget annexe Bois et Forêts - DM n°1

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM n°1 de ce budget annexe.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

DOMAINE ET PATRIMOINE

- 11. Urbanisme Droit de Préemption Urbain- délégation de la CCPHD Après avoir délibéré, le Conseil municipal :
- - Approuve la délégation de la CCPHD pour l'exercice du Droit de Préemption Urbain sur les zones U et AU du PLUI valant SCOT,
 - Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- **12. Résiliation de la convention de mise à disposition d'immeubles ruraux à la SAFER** Après avoir délibéré, le Conseil municipal :
 - Approuve la résiliation de la convention de mise à disposition des terrains à la SAFER
 - Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents

Rapport adopté à la majorité : Pour : 17 Contre : 5 Abstention : 1

Le Maire, Sylvie LE HIR

3